



Programme de protection des ressources LAgr, Art. 77a&b

2019 - 2026

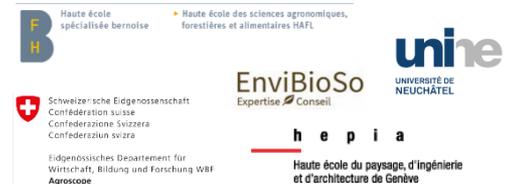


terresvivantes

Soutien financier :



Accompagnement scientifique :



Amélie Fietier
032 545 56 32
amelie.fietier@frij.ch



Luc Scherrer
032 545 56 69
luc.scherrer@frij.ch



3 acteurs s'associent pour remettre le sol au centre des préoccupations :

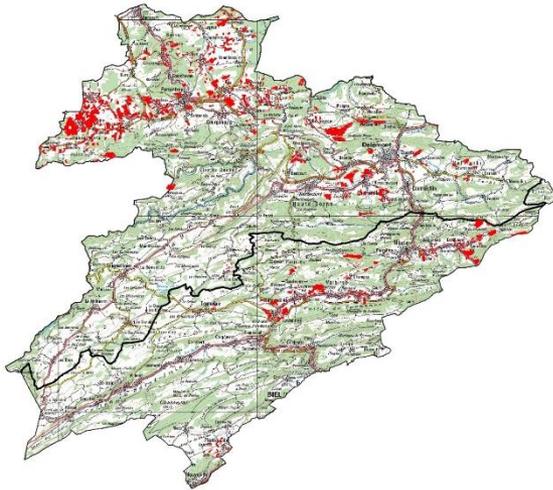
Les agriculteurs

3'175 ha de Terres Assolées

environ 10% des TA de la région

86 exploitations agricoles

Jura et Jura bernois



Les scientifiques



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Agroscope

h e p i a

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

unine
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL



Haute école
spécialisée bernoise

Haute école des sciences agronomiques,
forestières et alimentaires HAFJ

EnviBioSoil
Expertise Conseil

La vulgarisation

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

Objectifs / bénéfices attendus par terres vivantes :

- ❑ Amélioration la **qualité structurale** des sols des exploitations participantes
- ❑ Augmenter la **résilience** vis-à-vis des aléas climatiques
- ❑ Gains de **productivité**
- ❑ **Stockage de carbone** dans les sols
- ❑ Gains de compétence pour **l'évaluation des sols** par les agriculteurs
- ❑ Donner aux agriculteurs l'opportunité de prendre le temps d'observer le sol et d'**échanger** avec ses collègues, avec les conseillers et avec la recherche.



Moyens Terres Vivantes :

- ✓ Une forte implication (et rémunération) des agriculteurs pour le monitoring de la qualité de leurs sols (en partenariat avec les vulgarisateurs et les scientifiques)



- Analyses de terre (PER) -> ration MO/Argile
- Bilan humique (www.humusbilanz.ch)
- Slake test
- Test bêche VESS
- Profil cultural
- Indice de compaction (CoreVESS)
- Risques de compaction (www.terranimoch)
- Indice de la qualité des sols (SMAF)
- Slip Test
- Evaluation des communautés de vers de terre
- Suivi des populations de carabes

Moyens Terres Vivantes :

- ✓ Un calcul des contributions innovant à partir d'un carnet des champs informatique (système à point)



Catégories évaluées :

(inspirées des principes de l'agriculture de conservation des sols)

- > Intensité végétale
- > Amendements organiques
- > Intensité du travail du sol



Les bonnes pratiques favorables à la qualité structurale des sols sont encouragées financièrement.

Résultats Terres Vivantes (à mi-parcours) :

- ✓ Sur la ressource SOL :

Résultats du monitoring intermédiaire pas encore disponible
-> décalage entre temporalité scientifique et pratique

- ✓ A propos des acteurs du projet :

AGRICULTEURS, SCIENTIFIQUES, VULGARISATEURS

➡ Monitoring socio-anthropologique

Résultats Terres Vivantes (à mi-parcours) :

Relations sol – agriculteurs

Motivations des agriculteurs à participer au projet :

- Inquiétudes pour le sol
- Se situer (s'évaluer) dans l'agriculture régionale
- Rémunération
- Identité d'innovateur

Analyse du discours :

- « les agriculteurs ne parlent que peu de sol »
- Mais, dans les terrain, les références sont techniques et précises

Résultats Terres Vivantes (à mi-parcours) :

Monitoring par les agriculteurs : test à la bêche

Les paradoxes !

- Application smartphone «trop simple» avec avantages et inconvénients
- Réalisés rapidement avec peu d'apprentissages

// Un moment d'expérimentation

- Tache jugée répétitive (50 % des parcelles à faire chaque année)

// Proposition par les porteurs de projet d'alternatives : alternatives peu sollicitées par les agriculteurs

Résultats Terres Vivantes (à mi-parcours) :

Evolution des pratiques agricoles :

Systeme à points jugé comme flexible pour la majorité,
MAIS n'influence pas la prise de décision

Peu d'évolutions des pratiques :

	2019	2020	2021
Gestion des apports de matière organique	1.62 pts / 10	2.79 pts / 10	3.28 pts / 10
Intensité du travail du sol	6.4 pts / 10	6.01 pts / 10	6.19 pts / 10
Intensité végétale	4.9 pts / 10	5.3 pts / 10	5.78 pts / 10

Résultats Terres Vivantes (à mi-parcours) :

Les barrières aux changements :

- Barrière **agronomique**
- Barrière **informationnelle**
- Barrière **sociale**
- Barrière **symbolique**
- Barrière **économique**



Nouvelle mesure à partir de 2022 : **LA parcelle très vivante**

Opportunité de tester sur une parcelle en dépassant ces barrières.